



## CONCOURS :2024-03-05

### DESCRIPTION DU POSTE

La Municipalité de Tadoussac, toujours soucieuse d'offrir des services de qualité à sa population, est à la recherche d'un ou d'une **ANIMATEUR (TRICE) CAMP DE JOUR**

### HORAIRE DE TRAVAIL

**Du 26 juin au 18 août 2024** : 40 heures par semaine durant 8 semaines, du lundi au vendredi.

**Moniteur camp de jour** : 8 h 30 à 16 h 00.

**Moniteur service de garde** : 7 h 30 à 9 h 00 et 16 h 00 à 17h

### CONDITIONS DE TRAVAIL

La rémunération est établie selon un taux horaire entre **19.28\$** et **22.15\$** selon les dispositions de la convention collective en vigueur des employés municipaux.

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae ainsi qu'une lettre d'intention faisant état de sa motivation pour occuper ce poste, en mentionnant le numéro du concours, par courriel ou à l'adresse suivante: [alyson.d.savard@tadoussac.com](mailto:alyson.d.savard@tadoussac.com)

*Date limite pour faire parvenir votre candidature le **5 avril 2024***

### MUNICIPALITÉ DE TADOUSSAC

**CONCOURS :2024-03-05**

**Alyson Durocher-Savard**

**Adjointe Administrative /Ressources Humaines**

**162, rue des Jésuites**

**Tadoussac, G0T 2A0**

**Tél : 418 235-4446 Poste 1012**

### NOTE :

L'utilisation des termes génériques masculins est faite dans le but d'alléger le texte et ne comporte aucune discrimination.

**Seules les personnes dont la candidature aura été retenue pour une entrevue seront contactées**

## APPEL DE CANDIDATURES

**INTERNE – EXTERNE**

## ANIMATEUR (TRICE) CAMP DE JOUR ÉTUDIANT

### PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

Relevant du responsable camp de jour, le moniteur collabore à l'organisation des activités des camps de jour, anime les activités et prévoit le matériel nécessaire.

- Il encadre et supervise des groupes d'enfants âgés entre 5 et 12 ans.
- Il est également responsable de la sécurité de leur groupe lors des activités régulières et des sorties.
- L'animateur peut être occasionnellement invité à travailler sur des événements de la saison estivale
- Est responsable de la sécurité et du bien-être de son groupe d'enfants;
- Fait respecter les règlements et procédures en vigueur;
- Anime les activités et prévoit le matériel nécessaire;
- Participe à des formations, s'il y a lieu.

La liste des tâches et des responsabilités énumérées ci-dessus est sommaire et indicative. Il ne s'agit pas d'une liste complète et détaillée des tâches et des responsabilités susceptibles d'être effectuées par le titulaire du poste.

### EXIGENCES DU POSTE

- Être étudiant et avoir 16 ans et plus;
- Expérience pertinente avec les enfants;
- Faire preuve d'autonomie, sens des responsabilités et de jugement;
- Avoir une capacité à gérer des situations difficiles et à travailler en équipe;
- Avoir un certificat de secourisme (un atout);
- Excellentes habiletés de communications et de relations interpersonnelles;
- Avoir des aptitudes en animation, dans le domaine artistique ou sportif (un atout);

***L'étudiant doit être en mesure de fournir une preuve de fréquentation scolaire et une copie de son certificat de secourisme, s'il y a lieu.***